

## ENREGISTREMENT ACTIVITÉS COMMERCIALES DE CABANE À PÊCHE

Saison d'opération : \_\_\_\_\_

Nom de la place d'affaires : \_\_\_\_\_

Nombre de cabanes : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de la personne responsable des activités de commerces et de services

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Description des activités de commerces et de service :

--

### Conditions et obligations pour effectuer des activités commerciales (à cocher)

- Être légalement constitué au Registraire des entreprises du Québec;
- Être membre partenaire de l'industrie touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Fournir une attestation d'une police d'assurance en responsabilité civile des entreprises couvrant toute la durée de l'occupation, accordant une protection pour dommages corporels et matériels d'un montant minimum de 2 000 000 \$ par événement désignant la Ville de Saguenay comme assurée additionnelle; -  
**Document à joindre**
- Fournir tout autre document jugé pertinent par la Ville de Saguenay;
- Le promoteur est entièrement responsable de la tenue sécuritaire de son événement sur les glaces. À cette fin, celui-ci peut se référer aux recommandations prônées par la CNESST dans son ouvrage de référence « Travaux sur les champs de glace » disponible sur le lien suivant : [https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Pages/DC\\_200\\_640.aspx](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Pages/DC_200_640.aspx);
- Le promoteur est entièrement responsable du site et de ses usagers pendant la préparation du site, la tenue de l'activité ainsi que le démontage;
- Respecter les conditions prescrites au règlement VS-R-2012-106 relatif aux activités sur glace sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Je, \_\_\_\_\_  
(EN LETTRES MOULÉES) soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts

et par la présente accepte de me conformer aux divers règlements en vigueur, ainsi qu'aux lois pouvant s'y rapporter. De plus, je déclare avoir pris connaissance des documents et conditions reliés à cet enregistrement et accepte de m'y conformer.

Signé à Saguenay, le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

### Frais annuels (210 \$/cabane plus taxes applicables)

Suite à l'approbation de l'enregistrement de l'activité commerciale par la Division permis, programmes et inspections, un courriel vous sera envoyé indiquant la procédure à suivre pour acquitter les frais annuels.

Vous devez transmettre le formulaire ainsi que toutes les informations requises au service d'urbanisme, en vous rendant sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante <https://ville.saguenay.ca/activites-et-loisirs/sports-en-plein-air/peche-blanche> ou accéder directement à la demande avec le lien suivant : <https://infopermiscommercial.saguenay.ca/effectuer-ma-demande-de-permis?cb=&qv=0&q=1&a=1%23nouvelles>